

Approuvé par le
19/03/08

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 20 MARS 2008



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur BELLALIJ, Monsieur TABARY, Monsieur PUDLO, Monsieur REMIENS, Monsieur THUILLIEZ, Madame SAUTEJEAU, Monsieur TANGHE
- Collège IATOSS : Madame HOLLAND, Madame SEGARD
- Collège Usagers : Monsieur LEGROS
- Collège des personnalités extérieures : Madame LANCELLE., Monsieur BRIDE, Monsieur NICOLAS, Monsieur FARREYROL, Monsieur GUILLAUME, Monsieur FRANCOIS, Monsieur SNYCKERTE, Monsieur VANDERCROYSEN
- Personnalités Invitées : Madame RENAUX, Madame VALETTE, Madame MAIRESSE, Monsieur GAZALET, Monsieur DEREMETZ, Monsieur DELACROIX, Monsieur CARTIGNIES, Monsieur KIZABA, Monsieur VANDEVILLE, Monsieur DULION, Monsieur LEZZANI, Monsieur DELEVAQUE
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT,
- Ont donné pouvoir : Monsieur LABRAGA à Monsieur PUDLO, Monsieur JOUAN à Monsieur REMIENS, Monsieur DELPORTE à Madame SAUTEJEAU, Monsieur AVANZATO à Monsieur TANGHE, Madame MOULIN à Madame SEGARD, Monsieur DUBUS à Monsieur FARREYROL, Monsieur NOWICKI à Monsieur SNYCKERTE
- Excusés : Monsieur DESPRES, Monsieur HENNECART, Monsieur DOUNENI, Monsieur LEBIKI N'GOLOT

Le quorum étant atteint, Monsieur FARREYROL, Président du Conseil, ouvre la séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 6 DECEMBRE 2007

Le compte rendu du Conseil du 6 décembre 2007 est approuvé à l'unanimité.

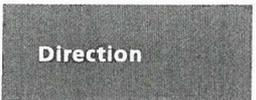
2) COMPTE FINANCIER 2007 :

A l'appui d'un dossier qui a été adressé à l'ensemble des conseillers et abondé par des documents distribués en cours de séance, Monsieur ROUZE présente le compte financier 2007 de l'IUT de Valenciennes. (*Présentation sur PowerPoint*)

Monsieur ROUZE commente les chiffres du compte financier 2007 qui dégage un excédent global de 556 403,12 euros. L'origine de cet excédent provient de plusieurs facteurs :

- Une diminution des frais de personnel due à un changement de réglementation concernant la défiscalisation d'heures supplémentaires rendant impossible de les mandater sur l'exercice 2007.
- Une stabilisation des ressources externes.
- Une baisse des dépenses d'équipement de 10 % liée à la prise en compte par FORMASUP des investissements donnant lieu auparavant à un traitement sous forme de subventions.

Monsieur ROUZE indique également que l'excédent 2007 permet d'accroître les réserves qui s'élèvent, en fin d'exercice, à 3 390 431, compte tenu de l'affectation dans l'UB 925



I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9
Tél: 33.(0)3.27.51.12.52
Fax 33.(0)3.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

(services généraux de l'UVHC) d'une somme de 250 k euros pour la réfection des toitures de l'atelier GMP/GIM.

Les conseillers sont appelés à voter sur le compte financier 2007

Adopté à l'unanimité

3) DBM N° 1 EXERCICE 2008

Monsieur ROUZE demande aux conseillers de prendre connaissance du projet de DBM de report qui s'équilibre à hauteur de 111 088,23 euros.

Monsieur ROUZE indique la destination de ces nouveaux crédits :

- compte 213 (constructions) pour 6276,01 euros
- compte 2154 (matériel d'enseignement) 81235,91 euros
- compte 218 (autres immobilisations corporelles) 23 576,31 euros
-

Adopté à l'unanimité

4) CALENDRIER IUT 2008/2009

Monsieur ROUZE rappelle que le calendrier de l'IUT est en cohérence avec le calendrier pédagogique de l'UVHC et tient compte des périodes de fermetures de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

5) ENQUETE SUR LE DEVENIR DES DIPLOMES DUT 2004

Monsieur ROUZE présente le résultat de l'enquête sur le devenir des diplômés DUT en 2004 (*présentation PowerPoint*). Madame MAIRESSE, Présidente de l'UVHC, indique que cette enquête est très intéressante et que celle sur les Licences Professionnelles est en cours. Elle rappelle que la loi du 10 août 2007 a confié une nouvelle mission du service public de l'enseignement supérieur, en l'occurrence, la mission Insertion Professionnelle. Monsieur PUDLO s'étonne que certains diplômés de Licences Professionnelles soient admis en Master Professionnel. Monsieur THUILLIEZ fait une remarque similaire.

6) ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE L'IUT

Monsieur ROUZE indique que Monsieur FARREYROL a souhaité mettre un terme à son mandat de Président du Conseil de l'IUT. Monsieur ROUZE rappelle que l'article 10 des statuts prévoit que le conseil de l'IUT élit pour un mandat de 3 ans, au sein des personnalités extérieures, celui de ses membres qui est appelé à la présider. Le mandat du Président est renouvelable.

Seul Monsieur BRIDE, Vice-président fait acte de candidature.

Monsieur BRIDE se présente puis quitte la salle.

La candidature de Monsieur BRIDE est **acceptée à l'unanimité** (25 oui sur 25 votants).

7) QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur ROUZE indique que, dans le cadre du plan Réussite en licence, un dossier sera prochainement présenté aux conseillers.
- Un décret vient de paraître et admet de droit, aux candidats titulaires d'un bac technologique avec mention Bien ou Très Bien, l'entrée en IUT.

- Monsieur ROUZE indique que l'IUT de Valenciennes fait partie de la vague D de l'évaluation des IUT et que ce dossier sera communiqué aux conseillers lors du prochain conseil.
- Monsieur ROUZE remercie chaleureusement Monsieur FARREYROL ainsi que Madame LANCELLE à l'occasion du terme de leur mandat pour leur implication régulière et convaincue en tant que conseiller de l'IUT.

La séance est levée à 19h30

Le Directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Rouze', written over a horizontal line.

Jean-Pierre ROUZE